

RÈGLEMENT 2021 CHAMPIONNAT TRIAL

ART. 1

Les épreuves du **Championnat Grand Est** et des **Trophées Champagne Ardennes et Alsace Lorraine** de Trial sont ouvertes à tous les pilotes licenciés nationaux membre d'un club FFM.

Seul les pilotes licenciés membres d'un club affilié à la Ligue Grand Est pourront prétendre au classement général du **Championnat Grand Est**. Concernant les **Trophées Champagne Ardennes et Alsace Lorraine**, les pilotes devront être licenciés dans un club des régions concernées par ces championnats.

ART. 2

Le **Championnat 2020** et les **Trophées 2020** se dérouleront dans les catégories suivantes, toutes cylindrées confondues. Les pilotes devront posséder une licence compétition FFM (les pilotes de moins de 18 ans devront obligatoirement respecter la réglementation fédérale) :

Senior 1 - Open - Senior 2 - Senior 3+ - Senior 3 - Senior 4+ - Senior 4 - Senior 2 MAT - Senior 3+ MAT- Senior 3 MAT - Senior 4+ MAT - Senior 4 MAT

NB : les licences MAT ne seront valables que pour les pilotes possédant une moto d'avant 1985 après vérification lors des contrôles et pourront être classés avec les motos modernes).

ART. 3

Type de licences FFM pour les compétitions Trial :

- **NCO** : Nationale Compétition dès 15 ans
- **NTR** : Nationale Compétition Trial dès 15 ans
- **NJ** : Nationale Jeunes 7/15 ans
- **MAT2** : Moto ancienne Trial dès 15 ans
- **LJ** : Licences à la journée (hors championnat et en fonction des organisateurs)

ART. 4

Le Championnat Grand Est se déroulera sur la totalité des 3 épreuves inscrites au calendrier 2020.

Pour les Trophées Champagne Ardennes et Alsace Lorraine, le plus mauvais résultat sera retiré pour le classement final.

Les 3 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Ligue ou d'une cérémonie prévue par la commission et seront personnellement avertis de la date retenue. Une coupe sera remise aux trois premiers. Chaque catégorie sera classée distinctement.

ART. 5

L'attribution des points pour le classement correspondra au barème suivant :

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS GRAND EST															
Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11	12	13	14	15
Points	20	17	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

ART. 6

Les pilotes ex-aequo seront départagés sur le plus grand nombre d'épreuves où ils auront marqué des points, ensuite les pilotes seront départagés par le nombre de première place puis de deuxième place, etc.

ART. 7

La catégorie choisie lors de la première épreuve du Championnat et (ou) des Trophées sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président de la commission Trial. Celle-ci devra être faite avant la course suivante).

RS MOTOR

VENTE MOTO - ACCESSOIRES - REPARATION - LOCATION

Concessionnaire pour la marque Tout Terrain...



Nouveau
Concessionnaire



ENTRETIEN
TOUTES MARQUES

ACCESSOIRES
ROUTE
ET TOUT TERRAIN



Rue des Moines • SAINT ETIENNE LES REMIREMONT

03 29 23 01 27 • rs-motor@orange.fr

Trail 70

DEPUIS 1975



N°1 de la moto dans l'Est

- Le choix
- Les marques
- Les prix
- Le service

avec



Tél : 03 84 75 83 34 Rue du Praley 70000 VESOUL www.trail70.fr



ART. 8

Tracé des zones pour les pilotes inscrits dans les catégories Open - Senior 3+ -et Sénior 4+ sera établi comme suit : Panache des zones des 2 catégories suivant le désir de l'organisateur.

ART. 9

Si l'organisation le prévoit, tous les pilotes de chaque catégorie devront franchir la zone d'obstacles en 1mn30 maximum, sous peine d'échec.

ART. 10

Couleur de flèches :

- Senior 1 : Bleu
- Open : Bleu ou Vert
- Senior 2 : Vert
- Senior 4 : Noir
- Senior 3+ : Vert ou Jaune
- Senior 3 : Jaune
- Senior 4+ : Noir ou Jaune

ART. 11

Les pilotes participant le même jour à une épreuve du Championnat de France, d'Europe ou du Monde, devront fournir un justificatif de leurs résultats (sous huitaine) au Président et au Délégué afin de leur attribuer les points obtenus suivant le barème ci-dessous :

- Du 1er au 5ème : 20 points
- Du 6ème au 10ème : 15 points
- Du 11ème au 15ème : 10 points
- Du 16ème au dernier : 5 points

ART. 12

Réclamations : elles devront être formulées au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats, auprès du Directeur de Course selon les clauses du titre 3 section 1 du code sportif national et accompagné d'une caution de 75 €

ART. 13

Droits Engagements :

- 30 € pour les pilotes de plus de 15 ans
- 15 € pour les pilotes de moins de 15 ans au 1er janvier de l'année en cours.

Les engagements devront être parvenus à l'organisateur au plus tard la veille de l'épreuve, accompagnés des droit d'engagement. (Possibilité de s'engager par mail.) Tout engagement incomplet sera majoré de 5€ et tout engagement pris sur place sera majoré de 10€. Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif muni de leur licence FFM Compétition, leur permis ou CASM, leur assurance et carte grise de la moto (pour épreuves en circuit ouvert à la circulation). Un bulletin d'engagement type sera mis à disposition et téléchargeable sur le site de la Ligue Grand Est

ART. 14

Les pilotes présenteront leurs motos et leurs équipements de sécurité lors du contrôle technique.

Motos : leviers boulés, guidon bouché, protections disque, protections couronne et pignon sortie de boîte, couronne pleine, coupe circuit au poignet, bruit maxi 104dbA 2 temps et 106dbA 4 temps. **Le disque de frein arrière plein n'est pas obligatoire.**

Pilotes : Casques ECE 2205, gants, bottes, maillot manches longues.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire pour les pilotes de moins de 18 ans et fortement conseillé pour les autres pilotes et suiveurs.

ART. 15

Temps de course :

Départs à partir de 9h00.

L'arrivée du dernier pilote doit être maxi à 17h pour les trials organisés avec l'horaire d'hiver et maxi 17h30 pour les épreuves organisées avec l'horaire d'été.

Les pilotes des catégories S1, Open, S2, S3+, S3, S4+, S2 MAT, S3+ MAT, S3 MAT et S4+ MAT feront 3 tours, les S4 et S4 MAT feront 2 tours.

ART. 16

Tout comportement incorrect envers un autre coureur, un Officiel ou un Commissaire sera sanctionné.

ART. 17

La présence des 3 premiers pilotes de chaque catégorie est obligatoire à la remise des prix de chaque épreuve. En cas d'absence, le pilote ne pourra pas prétendre à marquer des points aux Championnats Grand Est et Trophées pour cette épreuve.

La remise des prix doit avoir lieu au maximum 1h après l'arrivée du dernier pilote.



Photo By Sergio

CALENDRIER 2021 DES CHAMPIONNATS DE TRIAL

CALENDRIER CHAMPIONNAT Grand Est TRIAL 2021

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
07/03/2021	ANDLAU (67)	MC ANDLAU Thierry FRANTZ - 2, rue des cerisiers 67140 ANDLAU thierry.frantz@wanadoo.fr - 06.71.72.79.36
11/04/2021	BARBEY-SERROUX (88) (Circuit fermé)	AMVHV Joël POIROT - 22D, route de Droit 88250 LA BRESSE joelpoirot.moto@gmail.com - 07.83.37.85.91
04/07/2021	TRIAL DES ARDENNES (08) (Circuit fermé)	MC DU PLATEAU DE ROCROI Laurent NOIRET - 8, route des Marronniers 08150 AUBIGNY LES POTHÉES trial.montherme@gmail.com - 06.79.68.81.04
12/09/2021	LA BRESSE (88)	MC LA BRESSAUDE www.labressaude.fr - 06.15.59.81.37

CALENDRIER TROPHEE ALSACE-LORRAINE TRIAL 2021

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
07/03/2021	ANDLAU (67)	MC ANDLAU Thierry FRANTZ - 2, rue des cerisiers 67140 ANDLAU thierry.frantz@wanadoo.fr - 06.71.72.79.36
11/04/2021	BARBEY-SERROUX (88) (Circuit fermé)	AMVHV Joël POIROT - 22D, route de Droit 88250 LA BRESSE joelpoirot.moto@gmail.com - 07.83.37.85.91
02/05/2021	MAXEVILLE (54) (Circuit fermé)	STANISLAS MOTO-CLUB Marie NADOT 50E rue du général metman 57070 Metz marie.nadot@gmail.com - 06.86.85.84.32
23/05/2021	NIEDERMORSCHWIHR (68) (Circuit fermé)	MC MUNSTER Jean-Marc SCHICKEL - 6, Grande Rue 68380 BREITENBACH jmschickel@gmail.com - 06.11.60.22.68
13/06/2021	BELLEFOSSE (67) (Circuit fermé)	TC BAN DE LA ROCHE Dominique HOLFERT - 9, rue des Serruriers 67150 ERSTEIN dominique.holfert@gmail.com - 07.84.31.73.83
04/07/2021	CHOUZELOT (25) (Circuit fermé)	TRIAL CLUB COMTOIS Jean-Luc SCHMIDLIN - 4, rue des Demoiselles 39700 SALANS jlclin@orange.fr - 06.82.24.63.23
12/09/2021	LA BRESSE (88)	MC LA BRESSAUDE www.labressaude.fr - 06.15.59.81.37
26/09/2021	GRANGES SUR VOLOGNE (88)	MC GRANGES SUR VOLOGNE Luc PARMENTIER - 25, route de Bruyères 88640 GRANGES SUR VOLOGNE lparmentier@gmauto.fr - 06.89.45.19.56

CALENDRIER TROPHEE CHAMPAGNE ARDENNE TRIAL 2021

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
11/04/2021	BARBEY-SERROUX (88) (Circuit fermé)	AMVHV Joël POIROT - 22D, route de Droit 88250 LA BRESSE joelpoirot.moto@gmail.com - 07.83.37.85.91
02/05/2021	MAXEVILLE (54) (Circuit fermé)	STANISLAS MOTO-CLUB Marie NADOT 50E rue du général metman 57070 Metz marie.nadot@gmail.com - 06.86.85.84.32
27/06/2021	CAISNE (60) (Circuit fermé)	TC CAISNES M. HELWASER - 104, rue du Château 60400 CAISNES tc_caisnes@me.com - 06.76.05.22.23
04/07/2021	TRIAL DES ARDENNES (08) (Circuit fermé)	MC DU PLATEAU DE ROCROI Laurent NOIRET - 8, route des Marronniers 08150 AUBIGNY LES POTHÉES trial.montherme@gmail.com - 06.79.68.81.04
24/10/2021	VERTUS (51) (Circuit fermé)	MC EPERNAY Gilbert BRUGNON - 6, allée de la Forêt 51200 EPERNAY motoclubepernay@orange.fr - 06.30.10.18.34